

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 19 juin 2024**

---

Communication n° 27/06.2024

Objet: exercice 2023 de la Fondation Irène Leroy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance le résultat des comptes 2023 de la Fondation Irène Leroy.

En 2023, nous avons accordé des aides sociales pour un montant de Fr. 9'775.-, ainsi que des prestations complémentaires pour un montant de Fr. 47'900.-.

Le compte de l'immeuble boucle sur une perte de Fr. 6'831.-, après attributions et amortissements.

Un bénéfice de Fr. 24'745.- est enregistré à la fin de l'exercice 2023.

Les fonds propres s'élèvent à Fr. 1'594'177.- au 31 décembre 2023 contre Fr. 1'569'432.- au 31 décembre 2022. Le capital initial de la Fondation par dotation était de Fr. 722'352.-.

M. Stéphane Porzi, Syndic continue en tant que président, tandis que M. Daniel Mosini est reconduit dans sa fonction de vice-président. M<sup>me</sup> Nadia Mongi-Maye est nommée secrétaire. MM. Pierre-Alain Givel, Marc Steimer et Paolo Palmisano siègent en tant que membres.

La Municipalité

Saint-Prex, le 19 juin 2024/NM – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75*